



LES AUXILIAIRES FAMILIALES ET SOCIALES INTERVENANT AUPRÈS DES FAMILLES

Appréciation de l'auxiliaire familiale et sociale

Code d'éthique des auxiliaires familiales et sociales

Définition des rôles et tâches des Auxiliaires familiales et sociales professionnelles

■ *Les auxiliaires familiales et sociales intervenant auprès des familles*

Notions essentielles concernant l'éthique de la profession d'auxiliaire familiale et sociale

Statuts et règlements de l'Associations des auxiliaires familiales et sociales du Québec

PUBLIÉ PAR :
L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES FAMILIALES ET SOCIALES DU QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL :
3055, BOUL. WILFRID-HAMEL, LOCAL 224
QUÉBEC (QUÉBEC) G1P 4C6

TOUS DROITS DE TRADUCTION, DE REPRODUCTION ET D'ADAPTATION RÉSERVÉS

CETTE PUBLICATION A ÉTÉ RÉALISÉE PAR
L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES FAMILIALES ET SOCIALES DU QUÉBEC

DÉPÔT LÉGAL 2004
RÉIMPRESSION EN 2015
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA

INTRODUCTION

Les auxiliaires familiales et sociales sont d'avis que la famille demeure, encore aujourd'hui, la cellule de base de notre société.

Par leur expérience concrète dans le milieu de vie des gens, elles se sentent directement concernées par le devenir des familles du Québec et apportent leur contribution à une meilleure santé familiale et sociale.

L'auxiliaire familiale et sociale dispose d'un mode d'intervention très spécifique par lequel elle privilégie, à travers la vie quotidienne, l'approche globale, intensive, préventive, aidante, éducative.

«En effet, elle est participante à la vie quotidienne de la famille à travers :

- des tâches concrètes qui allègent,
- un «faire avec» (rôle modèle qui enseigne et sécurise au besoin,
- des relations interpersonnelles qui transforment la dynamique du milieu familial, favorisent la croissance, facilitent l'apprentissage des habiletés parentales...

De plus, la présence intensive de l'auxiliaire familiale et sociale dans une famille vise nécessairement un décroïsonnement : la dynamique vécue devient un accélérateur des cheminements personnels, un lien personnalisé avec l'environnement pour une intégration communautaire et/ou plus assurée.»¹

L'intervention de l'auxiliaire familiale et sociale «au bon moment» devient un facteur d'équilibre et de vitalité et apporte un support éducatif concret qui peut éviter des difficultés majeures ainsi que la détérioration du milieu.

Par la continuité de sa présence dans le milieu familial, des relations significatives s'établissent et font de l'auxiliaire familiale et sociale un agent de changement.

DÉFINITION

L'auxiliaire familiale et sociale qui intervient auprès des familles est une personne qualifiée qui, à domicile et en collaboration avec une équipe multidisciplinaire, vise à maintenir et/ou à développer un fonctionnement autonome des familles en situations périnatales et/ou problématiques.

Par son intervention, l'auxiliaire familiale et sociale aide à traverser des périodes de convalescence ou des crises psychosociales. Elle contribue à prévenir la détérioration des milieux à risques et le placement d'enfants. Parfois, la présence de l'auxiliaire familiale et sociale dans des familles est imposée par de mesures volontaires. Selon la situation, elle favorise également la croissance personnelle et la compétence parentale.

Par sa formation et son implication dans la vie quotidienne des familles, l'auxiliaire familiale et sociale est habilitée à remplir divers rôles.

¹ **Mémoire présenté à la Commission parlementaire de la Santé et de Services sociaux par l'Association des Auxiliaires familiales et sociales du Québec, 16 février 1990**

ÉDUCATION

- Favoriser dans la famille de saines habitudes de vie :
 - o une hygiène quotidienne et hebdomadaire pour les enfants et les parents
 - o une alimentation équilibrée :
 - suggère des aliments à acheter
 - aide à rédiger la liste d'épicerie
 - assiste dans la préparation des repas
- Conseiller dans l'organisation concrète du foyer
 - o entretien du linge
 - o entretien ménager
- Sensibiliser à la sécurité des lieux
- Suggérer des aliments de solution pour une meilleure gestion du budget et des affaires courantes :
 - o formulaires
 - o lettres relatives à des demandes de renseignements
 - o planification budgétaire
 - o référence à des ressources susceptibles d'aider la famille.
- Susciter la motivation de la famille et de son réseau naturel à participer aux tâches familiales.
- Aider la famille à développer de nouvelles techniques ou habiletés susceptibles de favoriser la prise en charge de nouvelles situations.

Au besoin, référer les membres de la famille vers les différents services communautaires ou autres pouvant leur venir en aide.
- Aider à maintenir, à développer, à renforcer les compétences parentales et à améliorer la relation familiale :
 - o favorise le dialogue
 - o assiste dans la recherche de solutions
 - o au besoin, oriente vers les ressources appropriées
- Collaborer au programme de stimulation des enfants de 0 à 5 ans
- Servir de modèle d'identification.
- Renforcer les aspects positifs pour retrouver et développer l'estime de soi.
- Tenir compte des difficultés culturelles dans les interventions éducatives.

AGENT DE LIAISON ET DE SOCIALISATION

- Référer les membres de la famille aux groupes communautaires, aux associations et/ou aux professionnels susceptibles de les aider à répondre aux besoins exprimés.
- Stimuler et/ou faciliter l'intégration aux activités individuelles ou communautaires du milieu.
- Favoriser la participation du réseau naturel au mieux-être de la famille.
- Assister les familles immigrantes dans leur intégration à la société québécoise.
- Collaborer avec les organismes communautaires du milieu au maintien et au développement de réseaux sociaux de soutien (voisins, amis).

SUPPLÉANCE

Pour les situations où les membres de la famille sont dans l'incapacité de remplir ces tâches

- Vérifier la sécurité des lieux :
 - o rampes et escaliers
 - o système de chauffage adéquat
 - o encombrement des lieux
 - o appareils électriques
 - o objets dangereux
- Effectuer l'entretien ménager quotidien et/ou hebdomadaire :
 - o entretien des appareils ménagers et des appareils électriques
 - o entretien des planchers
 - o époussetage
- Préparer des repas prêts à servir et/ou pour la congélation, et cela pour la famille immédiate
- Faire des achats nécessaires au fonctionnement quotidien.
- Assumer occasionnellement la garde d'enfants.
- Accompagner des membres de la famille lors de démarches ou de déplacements jugés nécessaires.
- Accomplir les soins généraux de base pour les enfants.

SUPPORT

- Porter une attention particulière à l'expression des sentiments et des besoins de chacun des membres de la famille et de leur réseau naturel d'aide.
- Assurer un soutien facilitant l'adaptation à des situations difficiles (perte d'emploi, divorce, maladie, dépression post-natale, phase terminale, deuil, etc.)
 - o établit une relation de confiance
 - o identifie les besoins et amène les membres de la famille à en prendre conscience, à les reconnaître et à les exprimer
 - o facilite la communication
 - o suggère des solutions à court ou à long terme
 - o fournit un soutien d'ordre organisationnel, éducationnel et moral.
- Valoriser les individus, les encourager, les stimuler dans leur démarche de croissance personnelle.

OBSERVATION ET PARTICIPATION AU PLAN D'INTERVENTION

- Observer les comportements des membres de la famille, leurs habitudes de vie et leur dynamique.
- Sensibiliser les intervenants de l'équipe multidisciplinaire aux réalités quotidiennes de la famille et, s'il y a lieu, en témoigner à la cour.
- Participer à l'évaluation de la situation familiale, à l'élaboration du plan d'intervention et aux réévaluations périodiques.
- Compléter les dossiers et remplir les statistiques.

CONCLUSION

À l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire, l'auxiliaire familiale et sociale intervenant auprès des familles apporte une vision et une analyse qui lui sont propres. Elle bénéficie d'une situation privilégiée auprès de la clientèle par son travail, la polyvalence de ses tâches, son rôle d'agent de liaison, ses multiples possibilités d'intervention et ses contacts directs avec la famille.

Tel que mentionné au code de déontologie de l'Association des Auxiliaires familiales et sociales du Québec, l'auxiliaire familiale et sociale «doit profiter de ses interventions concrètes et souvent régulières dans le milieu de vie des gens pour servir de lien privilégié entre les familles {...}, les autres membres de l'équipe multidisciplinaire {...} » et la communauté.

Par son action diversifiée et son approche globalisante, l'auxiliaire familiale est donc un agent de changement indispensable à l'intervention familiale à domicile.